



Villes et Villages Fleuris

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU VAL DE SULLYSEPT.
2022

LE MOT DU MAIRE

C'EST LA RENTREE !!!!

La rentrée scolaire bien sûr, peu agitée à Dampierre. Une vingtaine de nouveaux enfants. Pas d'ouverture ni de fermeture de classe ! Pas de changement dans l'équipe enseignante.

La rentrée pour les associations, marquée par le traditionnel forum, jumelé avec Ouzouer qui se tiendra cette année, le 10 septembre sur notre commune.

La rentrée pour les commerçants, artisans et professions libérales. La commune possède 16 locaux à usage commercial ou à destination de professions libérales. C'est assez exceptionnel pour un village de notre importance, aussi, ne les oubliez pas ! Que l'élan de fréquentation lié au COVID, ne retombe pas. Ces échoppes sont essentielles pour le bien vivre à Dampierre.

La rentrée pour le conseil municipal, toujours à la recherche de nouvelles améliorations. À ce propos nous vous proposons une réunion publique, le 8 octobre de 10h à 12h en mairie pour échanger sur les projets en cours ou à venir et pour faire part de vos propositions ou remarques.
BONNE RENTREE A TOUTES ET A TOUS.

Serge MERCADIÉ,

Maire de Dampierre-en-Burly.

PS : à l'occasion du forum des associations, la municipalité célébrera le titre de CHAMPION DU MONDE de trec de Hugo BERTRAND et Vaquero d'Agora.

📍 Mairie - 14, rue Nationale
45570 Dampierre-en-Burly

☎ 02 38 29 53 00

✉ dampierre45@orange.fr

🌐 www.dampierre-en-burly.fr

Directeur de la publication : Serge MERCADIÉ

Création graphique : www.lets-com.fr - 09 84 22 55 86

Impression : Imprimerie Centrale.



Papier recyclé

A VOS AGENDAS

SAMEDI 10/09 - 10h/17h

Théâtre de verdure

(salle polyvalente en cas de pluie)

**FORUM DES ASSOCIATIONS/
ARTISANS ET
COMMERÇANTS**

Org : mairie

DIMANCHE 02/10 - 9h/12h

Espace culturel

BOURSE AUX PLANTES

Org : dampierre loisirs

**REMISE DES PRIX
DES MAISONS FLEURIES**

Org : mairie

SAMEDI 8/10 10h/12h

Mairie

RÉUNION PUBLIQUE

Org : mairie

**VACANCES SCOLAIRES
DE LA TOUSSAINT**

**CINÉMA ET THÉÂTRE GRATUITS
POUR LES DAMPIERROIS**

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE :

- **Convention pour une étude préalable de l'aménagement de la grange rue d'en haut** avec la SCP PONTAILLER pour un montant de 5976 € HT.
- **Renouvellement du contrat de maintenance des installations de chauffage** avec l'entreprise MOLLIERE pour un montant annuel de 23 530 € HT.
- **Contrat de maîtrise d'œuvre pour la transformation du 6 rue nationale** (ex club de l'automne) en cabinet médical pour un montant de 16 560 € HT.
- **Création d'un contrat de travail**, pour préparer un départ en retraite.

DIVERS

- **LA LAVERIE SERA FERMÉE** du 18 au 25 septembre
- **LA MAIRIE SERA FERMÉE** le vendredi 23 septembre
- **VENTE DES TICKETS DE CANTINE** (1€) lundi, mardi, vendredi 8h30-9h30 et 16h-18h en période scolaire. Uniquement le matin pendant les vacances.
- **ENERGIE** : afin de participer à l'effort de réduction des dépenses énergétiques, des réductions de l'éclairage public vont avoir lieu. L'économie sera faible car l'intensité de nos candélabres baissent déjà, depuis que nous sommes passés au LEd, de 50% à partir de 23h.
- **CONSULTATION** : la région lance une consultation sur l'aménagement du territoire (document joint). Prenez 5 minutes pour donner vos avis et idées, l'avenir de nos communes en dépend !
- **REPRISE DES SEANCES AVEC MATILIN** : renseignements en mairie.

VIE LOCALE

COMMERCES

- **FODEA** : le nouveau magasin d'exposition de cuisines « FODEA » ouvrira ses portes au rendez-vous à partir du 15 septembre.

➤ Renseignements au : 06 27 28 14 99



- **AU POTAGER DU CORMIER** : (Jérôme PRELY) rajoute une plage d'ouverture pour vous faire découvrir son superbe jardin. Prenez 5 minutes pour converser avec lui, pour qu'il vous fasse partager sa passion.

➤ Ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 15h à 19h.
Route des Muzeaux.

ANIMATIONS

Plusieurs personnes se sont proposées pour participer plus activement à la vie de la commune (fêtes, manifestations, animations...). C'est avec plaisir que nous les accueillons. Afin de recenser tous les volontaires, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en mairie. Par la suite nous organiserons une réunion, pour échanger et planifier (sans obligation de participer à tout) les actions.

➤ Inscriptions au 02 38 29 53 00

LOISIRS & SCOLAIRES

ASSOCIATIONS

- **ACTI'GYM** : espace culturel et sportif inscriptions et essais gratuits toute l'année.
Mardi 18h20-19h20 (dos et articulations)
Mardi 19h30-20h30 (zen attitude)
Mercredi 18h30-19h30 (SWISBALL)
- 06 81 38 27 58 - actigym45@gmail.com



COMMUNAUTE DE COMMUNES



L'AGENDA

- DU 16 AU 18 SEPTEMBRE JOURNÉES DU PATRIMOINE - 02 34 52 02 45
- SAMEDI 24 SEPTEMBRE 16H - ST PÈRE SUR LOIRE SPECTACLE MUSICAL
- VENDREDI 7 OCTOBRE ESPACE BLAREAU - 20H30 - L'HUMORISTE BAPTISTE LECAPLAIN - Réservation conseillée.
- Le service culturel de la communauté de communes en association avec la commune de Dampierre organise une **soirée Théâtre le vendredi 28 octobre «BRITANNICUS CIRCUS»** à l'espace culturel, avec des acteurs bien connus, présents dans la série « plus belle la vie »

LE P'TIT CHOEUR DE DAMPIERRE-EN-BURLY :

Répétitions salle polyvalente au 1^{er} étage, les mardis 19h30-21h et un jeudi sur deux. Accessible à tous à partir de 12 ans. ➤ Renseignements auprès de Laetitia au 06 52 76 15 21 mail : leptitchoeurdedampierre@gmail.com

LE P'TIT CHOEUR de Dampierre en Burly

DAMPIERRE LOISIRS :

Vendredi 23 septembre : assemblée générale - 20h - salle du val
Dimanche 2 octobre : 9h - espace culturel - bourse aux plantes

CNPE IMPACT DES EPISODES DE SECHERESSE ET DE CANICULE

POURQUOI UTILISE-T-ON L'EAU DE LA LOIRE ?

L'eau de la Loire est utilisée pour la fonction production, en assurant la condensation de la vapeur du circuit secondaire ; et aussi pour la fonction sûreté, en permettant d'évacuer la puissance résiduelle du cœur, que ce soit en fonctionnement normal ou accidentel. L'eau de la Loire est acheminée par le canal d'aménée où elle est filtrée par étapes successives (drôme flottante, pré-grilles de filtration et dégrilleurs, puis filtres à chaînes), avant de refroidir l'ensemble des matériels de l'îlot nucléaire et ceux de l'îlot conventionnel. L'évaporation de l'eau du circuit de refroidissement est compensée par un prélèvement dans la Loire. Cette évaporation ne représente qu'un tiers de l'eau prélevée, les 2/3 restants étant restitués au fleuve. Au niveau de la température, les rejets d'eau de refroidissement du site de Dampierre sont strictement encadrés par la réglementation. Un seuil de prise d'eau en Loire garantit l'alimentation en eau du canal d'aménée pour une valeur de débit de Loire supérieur à environ 10 m³/s. L'augmentation de température en Loire ne doit pas dépasser 1°C pour le site de Dampierre, en moyenne journalière, entre l'amont et l'aval du site. Dans les faits, ce réchauffement n'est que de quelques dixièmes de degré (pas plus de 0,29°C max depuis le mois de juillet pour Dampierre).

LES REJETS D'EFFLUENTS :

L'exploitation d'une centrale nucléaire entraîne la production d'effluents liquides et gazeux. Certains de ces effluents contiennent des substances radioactives (radionucléides) issus de réactions nucléaires dont seule une infime partie se retrouve, après traitements, dans les rejets d'effluents gazeux et liquides et dont la gestion obéit à une réglementation exigeante et précise. Tracés, contrôlés et surveillés, ces rejets sont limités afin qu'ils soient inférieurs aux seuils réglementaires fixés pour la protection de l'environnement. Couverts par les décisions de rejets, les rejets d'effluents font l'objet d'autorisations délivrées à l'exploitant par l'Autorité de Sûreté nucléaire (ASN) qui prévoit des limites à ne pas dépasser (décisions modalités et limites). Il est à noter que tous les sites nucléaires n'ont pas les mêmes décisions de rejets. Concernant la centrale de Dampierre, les rejets sont conditionnés par un débit de la Loire qui doit être strictement supérieur à 30m³/seconde au droit du site pour permettre leur dilution optimale.

Parades :

- Le soutien d'étiage pour assurer un débit > à 30m³/s à Dampierre.
- Les unités de production sont exploitées en limitant les effluents (pas de variation de charges).
- Le stockage des effluents dans les réservoirs prévus à cet effet sur le site.
- Des stockages provisoires supplémentaires.

ETAT CIVIL

MARIAGES :

Mathieu MENDES & Estelle TOULERON le 2 juillet
Zong XIONG & Dany LAMBERT le 16 juillet
Guillaume HAMART & Anne-Laure LIGNY le 3 septembre

NAISSANCES :

Tilio GOSSIN le 8 juillet
Ali YALCINKAYA le 29 juillet



Juline AGNELI le 2 août
Rose GALLAND le 3 août

DECES :

Gisèle JARRY le 12 juillet
André GAC le 14 juillet